

dossier n° DP 021 210 22 B0012

date de dépôt : 14 avril 2022

demandeur : Mairie, représentée par Jocelyn  
CHAPOTOT

Commune de Créancey

pour : le changement des volets

adresse terrain : 1 rue de l'église, à Créancey  
(21320)**ARRÊTÉ**

A2022-24

**de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable  
au nom de la commune de Créancey****Le maire de Créancey,**Vu la déclaration préalable présentée le 14 avril 2022 par Mairie, représenté par Jocelyn CHAPOTOT  
demeurant 3 rue de l'église, Créancey (21320);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour le changement des volets ;
- sur un terrain situé 1 rue de l'église, à Créancey (21320) ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu l'accord de l'architecte des bâtiments de France en date du 8 mai 2022 assorti de prescriptions;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 14 avril 2022 ;

Considérant que le projet, en l'état, est de nature à porter atteinte à la conservation ou à la mise en  
valeur du ou des monuments historiques ou des abords, mais qu'il peut cependant y être remédié ;**ARRÊTÉ****Article 1**Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable sous réserve du respect des prescriptions  
mentionnées à l'article 2.**Article 2**Situé aux abords immédiats d'un monument historique, auquel il participe à la mise en valeur, le projet  
doit veiller à respecter les caractéristiques de l'architecture traditionnelle. Ainsi, les nouveaux volets  
seront en bois peint (teinte gris clair).

Fait à Créancey, le 20 mai 2022

Le maire  
Jocelyn CHAPOTOT



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté  
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Côte-d'Or

Dossier suivi par : Olivier LEGRAIN

Objet : demande de déclaration préalable

MAIRIE DE CREANCEY  
Rue de l'église  
21320 CREANCEY

A Dijon, le 06/05/2022



numéro : dp21022b0012

adresse du projet : 1 rue de l'Eglise 21320 CREANCEY

nature du projet : Remplacement de menuiseries

déposé en mairie le : 14/04/2022

reçu au service le : 19/04/2022

servitudes liées au projet : LCAP - abords de monuments historiques -  
Eglise

demandeur :

MAIRIE DE CREANCEY / CHAPOTOT  
JOCELYN  
3 rue de l'Eglise  
21320 CREANCEY

L'immeuble concerné par ce projet est situé dans le périmètre délimité des abords ou dans le champ de visibilité du ou des monuments historiques désignés ci-dessus. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Ce projet, en l'état, est de nature à porter atteinte à la conservation ou à la mise en valeur du ou des monuments historiques ou des abords. Il peut cependant y être remédié. L'architecte des Bâtiments de France donne par conséquent son accord assorti de prescriptions. Par ailleurs, ce projet peut appeler des recommandations ou des observations.

Prescriptions motivées (1), recommandations ou observations éventuelles (2) :

(1) Situé aux abords immédiats d'un monument historique, auquel il participe à la mise en valeur, le projet doit veiller à respecter les caractéristiques de l'architecture traditionnelle. Ainsi, les nouveaux volets seront en bois peint (teinte gris clair).

L'architecte des Bâtiments de France

Virginie BROUTIN

En cas de désaccord avec l'architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de région (direction régionale des affaires culturelles) par lettre recommandée avec accusé de réception.